

Nombre de membres : 34

N°2022-03

En exercice : 33

Abstentions : 0

Présents : 25

Exprimés : 30

Pouvoirs : 5

Pour : 30

Votants : 30

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-deux, le mercredi neuf février à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Espace « Robert MORANGE » à ORADOUR-SUR-VAYRES sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 1^{er} février deux mille vingt-deux.

Présents : Christophe Gérard, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, François Chaulet, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Bertrand Jayat, Pierre Hachin, Stéphane Seyer.

Suppléants présents :

Pouvoirs : Maryse Thomas à Jean Maynard, Jean-Pierre Charmes à Christophe Gérard, Patrick Gibaud à Josiane Lefort, Joël Vilard à Charles-Antoine Darfeuilles, Sylvie Germond à Alain Duris

Secrétaire de séance : Pierre Hachin

Objet : Autorisation donnée à monsieur le Président de signer deux conventions avec monsieur le Président de la Châtaigneraie Limousine : plateforme solidaire et dispositif « Territoire d'Industrie ».

Monsieur le Président explique que depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes Ouest Limousin n'est plus, au même titre que la CC POL, adhérente de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine.

Or certains dispositifs portés par cette association sont encore opérants et concernent notre EPCI. C'est le cas de la plateforme solidaire et du dispositif « Territoire d'Industrie ».

Il a donc été envisagé de recourir à des conventionnements spécifiques avec la Châtaigneraie Limousine pour poursuivre ces deux opérations.

Deux conventions sont donc soumises à l'approbation du Conseil Communautaire.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Président à signer deux conventions avec monsieur le Président de la Châtaigneraie Limousine, pour les dispositifs « plateforme solidaire » et « Territoire d'Industrie », et selon les modèles joints à la présente.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le

Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD